

Zeitschrift: Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = revue de la Société Suisse des Bibliophiles
Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft
Band: 26 (1983)
Heft: 3

Artikel: La Bibliothèque des Pasteurs de Neuchâtel
Autor: Péter-Contesse, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kunstgewerbemuseum Zürich – Mehrere Hundert Buntpapiere vom 18. Jahrhundert bis zur Gegenwart: Kattundrucke, Marmorpapier, Gold- und Silberprägungen, Velourspapiere, Modernes.

Schweizerisches Museum für Volkskunde Basel – «Eine eigentliche Sammlung oder thematische Aufschlüsselung von Buntpapieren existiert bei uns nicht. Es gibt aber selbstverständlich Objekte (Spielzeuge, Schriften, Schachteln), bei denen Buntpapiere verwendet worden sind.»

Textilmuseum St. Gallen – 2–300 Buntpapiere: Originale Glarner Papierdruckmuster; Papiermuster für Stoffdruck, beidseitig, zum Teil original handgezeichnet und koloriert.

¹² J. Ries und E. Zeller: Ein Meister lebt nicht mehr; Gerhard Hesse, Leipzig 1923–1983. S.67 in: *Bindetechnik* 3/1983.

¹³ Brief vom 24. Juli 1982 an den Verfasser. Den Hinweis auf diesen Altmeister verdanke ich Herrn J. Ries, Stadtarchiv Zürich.

RENÉ PÉTER-CONTESSE (NEUCHÂTEL)

LA BIBLIOTHÈQUE DES PASTEURS DE NEUCHÂTEL

La Bibliothèque des Pasteurs de Neuchâtel, fondée vers 1538, est une vénérable institution de notre pays.

Lorsqu'en 1530, sous l'influence de Guillaume Farel, Neuchâtel adopta la Réforme, les chanoines de Neuchâtel s'en allèrent, en emportant certainement les livres qu'ils possédaient, car nulle trace d'une bibliothèque antérieure n'a subsisté. En 1532 déjà, semble-t-il, les ministres réformés fondèrent la «Classe», ou «Compagnie des pasteurs», et une de leurs premières préoccupations fut de réunir un certain nombre de livres pour l'usage commun. On y trouvait surtout des ouvrages des Pères (Irénée, Tertullien, Lactance, Ambroise, Augustin, Chrysostome, Hilaire, Origène), de quelques auteurs classiques (par exemple Plutarque, César), et divers écrits des Réformateurs (Luther, Calvin, Mélanchton, Bullinger, Bucer).

On ne sait pas si Farel participa personnellement à la création de la bibliothèque, mais en tout cas il s'y intéressa, puisque dans son testament, rédigé en 1553, il décida de léguer un quart de ses livres à la «bibliothèque commune des frères de la Classe». L'histoire ne dit pas si ces livres étaient nombreux, ni si cette disposition testamentaire fut exécutée après sa mort en 1565. De toute manière, la bibliothèque semble bien être restée modeste jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

La présence de Jean-Frédéric Ostervald (qu'on a pu appeler le «second réformateur de Neuchâtel») comme pasteur de la ville dès 1699, sa charge de doyen de la Classe en 1700 et encore à douze reprises jusqu'en 1739, et la création d'un poste de bibliothécaire en 1703, ne sont sans doute pas étrangères au développement que connut la bibliothèque dans la première moitié du XVIII^e siècle.

LÉGENDES POUR LES DEUX ILLUSTRATIONS SUIVANTES

¹ *Lettre de Lefèvre d'Étaples à Guillaume Farel du 13 janvier 1524.*

² *Parmi d'autres ouvrages anciens et rares, et donc précieux, la Bibliothèque des Pasteurs de Neuchâtel possède – c'est son livre le plus ancien – un exemplaire du tome II des «Opera» de Saint Jérôme, imprimé à Rome en 1470.*

Le colophon dit :

Impressum Rome opus In domo Petri & Francisci de Maximis. iuxta campum Flore. presidentibus magistris Conrado Suueyheym et Arnoldo panartz. Anno dominici natalis. M.CCCC.LXX. S.d.n. domini Pauli. II. Veneti Pontificis Maximi Anno. vi. Urbe et Ecclesia florente. (Cf. Hain, n° 8552.)

Cet incunable est dans un état de conservation remarquable. Comme le laisse deviner la photographie ci-jointe, chaque majuscule imprimée a été rehaussée d'une petite touche de couleur verte qui la fait ressortir. Quant à la majuscule initiale de chaque paragraphe, elle a été dessinée à la main, en rouge ou en bleu, et richement ornementée d'une couleur de contraste (noir ou rouge).

Guillermo frater gratia Christi tuum prudenter egisti quod destinam
multorum invidiam te recuperare cu[m] Iustitiam. Unde hoc tempore,
non homini sed Christi persecutio est, et no[n] tam homo q[uam] Satanas in hoc
est persecutor. sed in omnibus benedictus deus a quo solo victoria expe-
ctanda. Nostri simplices et vulgares miris ardore adferunt ad verbum
dei habent in manibus integrum novum testamentu[m] in sua lingua converso.
insanabili sacrificuli, religiosi, et literati quorum pectora nullus adhuc
spiritus Christi ardor attingit. obstitit quoque ad possumus, sed occupatas
simplicium mentes Christus no[n] deserit, et maluit omnia perpeti q[uam] solatio
verbi dei carere. Imposturae mirabiles et in nos et in simplices finguntur:
cu[m] in ore omnium nostru[m] no[n] sit nisi Christus et deus. Sed quo alio Satanas
quam monachis et imposturis certaret Contra Christu[m]. Arbitror te
vidisse determinatione[m] parisiensiu[m] no[n] in propositionibus a Melancthonibus
dictas sed ab ip[s]is effusas, quia melancthonis sacre scripturae verba et
puras divini verbi intelligentias no[n] agnoscunt, nisi forte paucissimi
quid liberior Martinus et Carolus qui sunt de gremio eoru[m], effutierunt
de indifferetio cultu sanctoru[m], de canone missae, de simonia sacerdotu[m],
quid de causa nunc simoniaci. oculi ^{nihil} agere time[n]t: ut puru[m]
solum oculis eoru[m] infulgere. Deus ceteru[m] miserrat: et eis prestat videndi
beneficiu[m]. sed de his satis. Accipi libros tuos, retinuo, ut erant ligati,
dedit cu[m] praefatione tua no[n] R. D. meo. gaudeba[m] affluente plurimu[m] ac
te intellexisse. profertur i[n]cis parisiis cu[m] D. Maclorey, nunc, nunc, redit,
nunc, restituit. Expectamus a Germania restitutione[m] veteris testamenti,
et nuncio Melancthonis in Joannem. felix es qui ibi p[er] te degis, ubi
possis haec intelligere. Sicut etiam jussu Leonis volumine biblicoru[m] allatu[m]
in urbem exienti translatu[m] in hispania: si usque intelligas, ut esse
apud vos, optarem habere dictione[m] translatione[m] Chaldaica[m] in psalmos,
et prophetas, scriptori consignare pecunias, quia comode possem maxime.
Si me amas, scio amas, et i[n] Christo amas, in eodem amore vine
mea 100000, amplectere arolimpadiu[m], et Hugolanu[m]. Id dico
Christo: quod me hinc gerit benevolentia, utina[m] non nos sed spiritus
Christi in nobis redamnet. Curardus, Antonius, Mathias, et ceteri
omnes te salutent. Christi esto et principiu[m] et finis scilicet absque fine salutandi.
1524 Januarius 1524. Facit quicquidque ut ex me fuit.

Damasus Episcopus fratri & cōpresbytero Hieronymo in domino salutem. Dū multa corpora librorū in meo arbitrio oblata fuissēt. Cōtingit ut librū psalmoz in meo animo festinus cognoscerem detineri. & memoriam capacitatis mee imbui cōgitaui. Frater amāssime & in Xpo semp sacerdos rogo te ut scdm. Lxx. interpretēs id est Machiam & Ptolemeum: Dydimum Sauum Epiphaniū Cyatrem Simonem et ceteros. in quantum uestra potuerit conscientia: de. Lxx. inuenire uestigia nobis transmittatis. Peto item caritatem tuam ut sicut Alexandrum Coepiscopum nostrum docuisti in gremio Grecorum psallere: ita nos tua fraternitas dirigere delectet: quia tante simplicitatis indago est apud nos: ut tantū in die domica Apostoli epistola una recitetur: & Euangelii capitulum unum dicatur. & nec psallendi mos tenetur. nec hymnicus in nostro ore cognoscatur. Peto ergo per fratrem & cōpresbyterū nostrū Bonifacium: ut iubeat fraternitas tua rei huius nobis aperiri uestigium. Missa: qnto kalendas nouembris per Bonifacium presbyterum Hierosolymitanum

Beati Hieronymi presbyteri. ad sanctū Damasum Papā
respōua ubi de gloria Patri & Alleluia in fine psalmoz
apud Romanā Ecclesiā conanendo. Epistola. xxxix.

Deatissimo pape Damaso sedis Apostolice urbis Rome Hieronymus supplex. Legi litteras apostolatus uestri poscētes: ut scdm simplicitatē. Lxx. interpretū canē psalmographū interpretari festinē ppter fastidiū Romanorū: ut ubi obscuritas impedit aptius & Latine trahat sensus. Precat ergo diēs tuus ut uox ista psallentiū in sede Romana die noctuq; canatur. & ut in fine cuiuslibet psalmi. siue matutinis horis siue uespertinis cōiungi precipiat. Apostolatus tui ordo. Gloria patri: & filio: & spiritui scto. Sicut erat in principio & nūc & semp & in secula seculorū amē. Istud carnē omī psalmo cōiungi pcpas. ut fidel. ccc. xviii Episcopoz Niceni cōcilii. etiā uestri oris cōsortio declaret. ubi autē deus & homo honorabili uoce cantat: alleluia semp cū omnibus psalmis affigatur: ut in omni loco communiter respōdeat nocturni temporis. In ecclesia autē post resurrectionē usq; ad sanctū pentecostē. finiatur uero inter dierum spatia quinquagesime. propter nouitatē sancti pasche. Vox ista laudis canatur in aleph quod est Alleluia quod prologus latine aut prefatio dicitur:

Beati Hieronymi presbyteri ad Paulā & Eustochiū de Psalterio
quod rursus secundum. Lxx. editionē correxerat addita ab illis
uel ex hebreis obelis asteriscisq; distinguēs. Epistola. xl.

Psalterium Rome dudum positus emendaram & iuxta. Lxx. interpretes: licet cursum magna ex parte correxeram: quod qā rursus uidetis o Paula & Eustochium scriptorum uitio deprauatum: plusq; antiquū errorem: q̄ nouā emēdatiōē ualere: cogitis ut ueluti quodam nouali salsum iam aruum exerceam. & obliq; sulcis renascentes spinas eradicem. equū esse dicentes: ut quod crebro male pullulat: crebrius succidatur. Vnde consueta prefatione commoneo. tam uos quibus forte labor iste defudat: q̄ eos qui exemplaria istiusmōi habere uoluerint: ut que diligēter emēdauit: cura & diligentia transcribant. notet sibi unusquisq; uel iacentem lineam: uel signa radiantia: id est uel obelos uel asteriscos. Et ubicunq; uiderit uirgulam precedentem: ab ea usq; ad duo puncta que impressimus: fiat in. Lxx. interpretibus plus haberi.

Toutefois, en 1780, on n'y compte encore que 3962 volumes.

Ce chiffre doublera à peine au cours des 100 ans qui suivent; de statistiques éparses, nous apprenons que, de 1844 à 1863, l'augmentation n'a été que de 253 volumes, soit environ un volume par mois!

C'est la fin du XIX^e siècle et le XX^e siècle qui verront la véritable expansion de l'institution. En 1872, l'acquisition d'un bâtiment, l'Immeuble Sandoz-Travers, à proximité de la Collégiale, permet de mettre des locaux à la disposition de la Classe, pour ses séances d'une part, et pour sa bibliothèque d'autre part, laquelle était logée à titre provisoire, depuis 16 ans, dans l'immeuble de la Bibliothèque de la Ville.

L'année suivante, 1873, voit la création de «l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat», détachée de «l'Eglise nationale neuchâteloise». Toutefois, malgré cette division, la Compagnie des pasteurs conserve son unité, et la bibliothèque aussi. Mais la nouvelle Eglise indépendante se voit contrainte de créer sa propre faculté de théologie pour la formation de ses ministres; cette faculté trouvera alors à se loger dans l'immeuble récemment acquis, aux côtés de la Bibliothèque des pasteurs.

Cette conjonction va faciliter un développement considérable de l'institution. En 1916, on y dénombre plus de 24 000 volumes et 6 000 brochures; et aujourd'hui on estime que le total se situe aux environs de 80 000 volumes et brochures, avec une augmentation annuelle de 500 à 1 000 unités. En plus la bibliothèque possède plusieurs milliers de documents manuscrits, déposés aux Archives de l'Etat de Neuchâtel pour raison de sécurité; ceux-ci comprennent entre autres plus de 900 lettres de réformateurs.

La majeure partie des livres de la Bibliothèque des Pasteurs sont bien évidemment des ouvrages théologiques ou religieux (y compris l'histoire des religions non chrétiennes). Cependant on y trouve aussi trois autres sections, nettement plus modestes

mais pourtant d'une certaine importance, et dont le fonds ancien remonte parfois aux origines de l'institution: une section «philosophie» (et psychologie), une section «auteurs classiques grecs et latins», et une section «auteurs Neuchâtelois et ouvrages sur le canton de Neuchâtel».

En 1868, le professeur Frédéric Godet, de la Faculté de théologie de l'Académie (la future Université), exprimait son effroi à la pensée que les livres de théologie pourraient être empruntés par d'autres gens que les pasteurs! Et ses collègues partageaient unanimement son sentiment... Les pasteurs et professeurs de théologie du XX^e siècle se sont montrés moins timorés et restrictifs sur ce plan-là. Depuis de nombreuses années, la Bibliothèque des Pasteurs s'est ouverte au public et met ses richesses à la disposition de tout client prêt à respecter les règles de l'emprunt. Ses fiches figurent au catalogue général de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, de même qu'au catalogue collectif de la Bibliothèque nationale de Berne. Notre institution participe de la sorte au service du prêt interurbain des bibliothèques de Suisse. Son rayonnement dépasse ainsi largement le plan local ou régional. Rien que pour l'année 1982, c'est de France, d'Allemagne, d'Italie, de Hollande, d'Israël, de Zambie, des Etats-Unis et du Canada que des chercheurs sont venus sur place pour consulter des ouvrages, ou ont demandé des renseignements par correspondance.

La Bibliothèque des Pasteurs de Neuchâtel est donc une institution publique, puisque tout le monde peut venir y consulter ou y emprunter gratuitement des ouvrages. Toutefois elle est en même temps une institution privée, en ce qu'elle appartient à un organisme privé, la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois. Elle vit grâce à l'aide financière de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (qui assure le traitement, à mi-temps, du bibliothécaire), de

l'Etat de Neuchâtel (qui lui alloue une subvention), d'une Association d'Amis, et bien sûr de la Société des pasteurs. Malgré un budget qui ne dépasse pas 60 000 francs par année (y compris le traitement du bibliothé-

caire), elle parvient à consacrer bon an mal an 12 000 à 15 000 francs à l'achat et à la reliure de livres; et elle est fière de pouvoir faire bénéficier toute la communauté des richesses qu'elle possède.

LETTRE DE LEFÈVRE D'ÉTAPLES À GUILLAUME FAREL DU 13 JANVIER 1524

Présentation

Malgré la longue amitié qui a lié les deux hommes, il ne reste presque rien de la correspondance échangée entre Lefèvre d'Étaples et Farel. On ne possède aucune lettre de Farel à son maître de prédilection; on en connaît trois seulement de Lefèvre à son jeune disciple. Son extrême rareté n'est cependant pas seule à faire la valeur de la pièce que nous venons d'acquérir. Les collections de la Bibliothèque des Pasteurs s'enrichissent aujourd'hui d'une très belle lettre du «guide incontesté de l'humanisme français», lettre familière, sans apprêts, mais où transparaît l'attachante personnalité de Lefèvre, où se devinent sa piété, sa science, son rayonnement, sa modestie. Précieuse aussi pour l'histoire encore trop mal connue des débuts de la Réforme en France, elle se place en outre à un moment capital de la vie de Farel, celui où il vient de quitter ses compagnons de la première heure et va commencer sa véritable carrière de réformateur.

Farel connaît alors Lefèvre depuis quinze ans au moins. A Paris, au temps de ses études et de son professorat, il a vécu dans son proche entourage; il a partagé sa foi et ses dévotions, a participé à sa recherche spirituelle et, sous son influence, s'est peu à peu détaché de l'Eglise romaine. En 1521, il a rejoint son maître à Meaux où, sous l'égide de l'évêque Guillaume Briçonnet et de Lefèvre, un groupe de jeunes théologiens travaille à la réforme du diocèse. Mais face à l'opposition que rencontre bientôt cette rénovation de l'Eglise, devant l'intransigeance et les con-

damnations de la Sorbonne, devant les menaces de la persécution, Briçonnet, en 1523, renvoie les plus remuants, les plus «engagés» de ses collaborateurs. Farel est du nombre. Il quitte alors Meaux pour Paris puis la Guyenne, pour Bâle enfin, plus accueillante aux novateurs.

Première, semble-t-il, des lettres de Lefèvre à atteindre Farel dans son nouvel asile, celle du 13 janvier témoigne bien des sentiments qui ont lié et lient le vieil humaniste à son ancien élève. Le départ et le radicalisme de Farel n'ont pas amené entre eux de brouille ou de rupture. Lefèvre, qui, pour sa part, n'abandonnera pas l'Eglise traditionnelle, comprend néanmoins et approuve celui qui a choisi de vivre «parmi les chrétiens» et il le tint au courant de ce qui touche pour l'heure le cercle de Meaux: la persécution qui ne cède pas, mais le succès populaire de la traduction du Nouveau Testament que Lefèvre lui-même a fait paraître en 1523 et que Briçonnet a largement répandue; les accusations fallacieuses de la Faculté de théologie de Paris et la parution de cette «Determination» qui condamne les propos trop hardis de deux jeunes prédicateurs: Martial Mazurier et Pierre Caroli, ce Caroli qui sera plus tard pasteur à Neuchâtel, puis, renégat, l'ennemi acharné de Farel. C'est à ces censures de la Faculté que Farel répondra, l'année même, par un très violent et très célèbre pamphlet.

Lefèvre, enfin, exprime le désir de recevoir d'Allemagne des ouvrages interdits en France, utiles à la préparation de sa traduction des Psaumes et qui feront connaître plus

largement dans son cercle la doctrine luthérienne.

Les protestations d'affection adressées à Oecolampade et Hugwald, les salutations envoyées à Farel par ses anciens compagnons, disent bien aussi que rien d'important ne sépare, à cette date, les «Évangéliques» de Meaux des Bâlois très engagés déjà dans la Réforme. Tous tendent encore vers le même but: une Eglise fondée sur la seule Parole de Dieu. Il faudra quelques années pour que les circonstances, des divergences d'idées et de caractères, les persécutions aussi, séparent ces amis d'un temps et leur fassent choisir des chemins opposés.

G. Berthoud

Traduction

Mon frère Guillaume, que la grâce de Christ soit avec toi!

Tu as agi sagement en te soustrayant à la haine de ceux qui nous veulent du mal, pour te retirer parmi les chrétiens. Crois-moi, en ce moment, ce ne sont pas les hommes, mais Christ que l'on persécute, et le persécuteur n'est pas tant l'homme que Satan en l'homme. Mais béni soit Dieu en toutes choses, Dieu dont seul il faut attendre la victoire.

Les simples gens du peuple de chez nous sont animés d'une ardeur étonnante pour la Parole de Dieu; ils ont en mains le Nouveau Testament complet traduit dans leur langue. Les «sacrificateurs», les religieux et les lettrés enragent, eux dont le cœur n'a pas encore été touché par la flamme de l'esprit du Christ. Ils dressent des obstacles tant qu'ils le peuvent, mais Christ n'abandonne pas l'esprit des simples qu'il a déjà saisis et ils préfèrent tout subir plutôt qu'être privés de la consolation de la Parole de Dieu. On invente contre nous et les simples d'étranges impostures, alors que dans notre bouche à tous il n'y a que Christ et Dieu. Mais comment Satan lutterait-il contre le Christ autrement que par des mensonges et des impostures? Je pense que tu as vu la «Determinatio» des Parisiens, contre des «propositions», non

pas émises par le groupe de Meaux, mais inventées par eux de toutes pièces, parce que le groupe de Meaux ne s'écarte pas des termes de l'Écriture sainte et de la stricte interprétation de la Parole divine, sauf, peut-être, que Martial et Caroli, qui sont de la Faculté, se sont laissés aller à parler tant soit peu librement du culte exagéré des saints, du canon de la messe, de la simonie des prêtres. C'est pourquoi ils sont maintenant «exclus de la synagogue». Les malades des yeux ne craignent rien tant que de voir l'éclat du pur soleil illuminer leurs yeux. Dieu ait pitié des aveugles et leur accorde le bonheur de voir. Mais suffit là-dessus.

J'ai reçu tes livres; je les ai donnés aussitôt, tels qu'ils étaient emballés, avec la mention de ton nom à mon révérend Maître [Guillaume Briçonnet]. Certes, je suis heureux surtout d'avoir eu de tes nouvelles. Parti tôt après pour Paris avec M. de Saint-Malo, [Briçonnet] n'est pas encore revenu et n'a pas rendu les livres. Nous attendons d'Allemagne la traduction de l'Ancien Testament et peut-être, [le commentaire] de Melancthon sur Jean. Heureux es-tu de vivre en un pays où tu peux te tenir au courant de tout cela! On a même apporté à Rome, sur l'ordre de Léon X, un exemplaire de la Bible récemment traduite en Espagne. J'aimerais avoir au moins, si tu apprenais qu'elle se trouve quelque part chez vous, la traduction chaldaïque des Psaumes et des Prophètes. Je rémunérerais le copiste le plus convenablement possible.

Si tu m'aimes – tu m'aimes, je le sais, et tu m'aimes en Christ – embrasse 100 000 fois de ma part dans le même amour Oecolampade et Hugwald. Cet amour, je le dois à Christ. Puisqu'il manifeste tant de bonté à mon égard, que ce ne soit pas moi, mais l'esprit de Christ en moi qui me fasse aimer ainsi en retour. Gérard, Antoine, Matthieu et tous les autres te saluent. Que Christ soit le commencement et la fin, mais que ma salutation, elle, soit sans fin. Meaux, 13 janvier (1524).

Lefèvre, en toute humilité, est à toi de cœur.

G. Berthoud et A. Labhardt